



## Animation de la mise en œuvre du document d'objectifs (DOCOB) du site FR 7200689 « Vallées de la Saye et du Meudon »

### Réunion publique

---

Compte rendu du 27 septembre 2017

#### Structure porteuse

---

Préfecture du département de la Gironde

Direction départementale des territoires et de la mer de Gironde



#### Lieu et date

---

Salle des fêtes de Périssac, le mercredi 27 septembre 2017 à 18h

#### Objet

---

Présentation de la démarche Natura 2000 et de ces outils pour les différents usagers du site.

#### Liste des personnes présentes

---

Nom	Organisme
Kleber AUDINET	Maire de Saint-Ciers-d'Abzac
Serge BERGEON	Secrétaire Général de la Fédération des syndicats d'exploitants agricoles 33
Annie BERNESCUT	Propriétaire sur la commune de Maransin
Bernard BERNESCUT	Propriétaire sur la commune de Maransin
Florence BRUNEAU	GAEC Bruneau
Nicolas KLEIN	Représentant de la Direction départementale des Territoires et de la Mer
Baptiste LONDEIX	Technicien Rivière SIA Saye, Lary et du Galostre
Fabien PEYROU	GAEC du Tousin
Max PORTETS	Représentant du Président du
Guy VALLEAU	Président du SIA Saye, Lary et du Galostre
Pascal TARTARY	Chargé de mission du CEN Aquitaine
Amélie BERTOLINI	Animatrice N2000 Vallées de la Saye et du Meudon (CEN Aquitaine)

## Déroulé de la réunion

---

M. Klein, représentant de la DDTM, ouvre la séance.

Le CEN Aquitaine projette ensuite la présentation (disponible sur [www.cen-aquitaine.fr/natura2000/saye-meudon](http://www.cen-aquitaine.fr/natura2000/saye-meudon)) afin de développer les éléments suivants :

- Rappel sur Natura 2000
- Historique du site
- Enjeux et objectifs
- Périmètre
- **Les différents outils Natura 2000**

### *Discussion*

- **Comment a été diffusée l'information de la tenue des réunions publiques ?** Effectivement le faible nombre de personnes semble indiquer une faible information. Pour les réunions un email d'invitation a été envoyé à chacune des mairies, communautés de communes et structures partenaires concernés par le périmètre Natura 2000, un communiqué de presse a été envoyé aux différents journaux. Il semblerait que l'information n'a été que très peu relayée. Au vue de la taille du site Natura 2000 et donc du nombre de propriétaires concernés le budget alloué à la communication ne permet de faire des invitations individuelles.

- **Est-il possible pour un agriculteur en reconversion en Agriculture Biologique de prétendre à des mesures agro-environnementales et climatiques (MAEc) ?** Les MAEc peuvent être souscrites par un exploitant en reconversion selon certaines conditions. Toutes les MAEC ne sont pas compatibles avec l'Agriculture Biologique vu que celle-ci est favorable à l'environnement et à la biodiversité. Un tableau de croisement existe et permet de dire ce qui est compatible ou non, ce point pourra être abordé lors du groupe de travail spécifique.

- **Pour le groupe de travail MAEc, il serait souhaitable de présenter des exemples de MAEc passées sur le territoire girondin.** La remarque a été approuvée.

- **La question des financements des MAEC et des contrats a été soulevée.** Il est vrai que des retards dans les paiements sont connus et donc ne facilite pas le portage auprès des exploitants et des propriétaires de ces mesures, mais le nécessaire a été fait et un calendrier de paiement est actuellement établi et mis en œuvre pour rattraper ce retard.

- **Le Vison d'Europe a-t-il été réellement vu sur la vallée ?** Le Vison d'Europe est une espèce très discrète, qui n'est pas facilement observable, la dernière donnée actuellement connue date de 2004 d'une femelle capturée dans un piège à ragondin contrôlé par l'ONCFS. À l'heure actuelle les cages sont équipées pour permettre la fuite du Vison d'Europe et ne permettent pas d'avoir de données récentes. De plus, les données ne sont rarement actualisées car le piégeage et surtout l'identification demande une formation technique et beaucoup de temps de personnel pour faire des inventaires non financés pour l'instant.

Néanmoins cet hiver, le S.I.A devrait mettre en place un piégeage spécifique dans le cadre du Plan d'Action National pour le Vison d'Europe.

La séance est clôturée par Monsieur Nicolas Klein.